

Manuel Valls vient faire le bilan des inondations



La réactivité des assurances (détaillée dans notre prochaine édition), les aides publiques aux entreprises et aux foyers sinistrés : le chef du gouvernement

a voulu tout savoir auprès des décideurs locaux, lundi. Les zones d'ombre et les ratés seront examinés par une mission d'expertise. (PHOTO : JEAN-LOUIS MACÉ) ► PAGE 6

Le chef du gouvernement veut tirer des enseignements de la catastrophe de fin mai

Inondations : comprendre ce qui a raté

Accueilli lundi en mairie de Montargis, avant une courte déambulation dans le centre-ville puis une étape éclair à Nemours, le Premier ministre s'est montré à l'écoute des élus et des collectivités locales. Sans inviter des sinistrés à la table. Dommage.

► Trois mois et demi après la catastrophe qui a inondé des milliers de foyers et des dizaines d'entreprises du Gâtinais, Manuel Valls vient d'honorer sa promesse de revenir.

En écho à son premier passage quelques jours après la crue centennale, le chef du gouvernement a voulu se livrer à un tour de table auprès des maires des principales communes touchées dans le Montargois, avant une étape à Nemours. « Je veux constater l'engagement des services de l'État auprès de vous, en toute transparence (1). Car il y a eu précédemment des lourdeurs, des freins », a déclaré Manuel Valls.

« Combien d'habitants n'ont pas encore pu regagner leur domicile ? », a notamment demandé le chef du gouvernement aux

différents maires du bassin du Loing, le suivi des sinistrés étant aussi au menu, via les rapports des services sociaux (2).

« Je veux comprendre ce qui n'a pas marché »

Face à lui, le ton de Jean-Pierre Door - parmi les plus incisifs durant le mois de juin - a changé. Le député-maire de Montargis reconnaît qu'il n'accable plus l'État via VNF (Voies navigables de France), louant les efforts d'investissement déployés.

« L'eau n'a pas de couleur politique et on est là pour répondre aux angoisses du territoire », a déclaré Benoit Digeon, qui avait dû gérer la crise du 31 mai en tant que président du Syndicat de rivières... mais aussi en tant que délégué du maire, celui-ci étant accaparé à Paris ce jour-là.

Lundi, Jean-Pierre Door a évoqué un travail sur la prévention des risques et la refonte du Plan communal de sauvegarde de sa ville, l'actuel ayant bien révélé ses limites.

C'est d'ailleurs la question cruciale de l'anticipation et de la réactivité qui n'a pas été approfondie. Partout dans la bouche



Fidèle à son engagement du 6 juin, Manuel Valls est venu pour un bilan en Gâtinais.

des sinistrés, il s'avère être le raté le plus lourd de conséquences lors de ce drame. L'argument n'a pas eu ici de porte-parole.

« Je veux surtout comprendre ce qui n'a pas marché et doit être amélioré », avait pourtant annoncé d'emblée le Premier ministre. Or comme un pétard mouillé le 31 mai, les données transmises à Paris par les services du SIVLO ont mis presque

9 heures à faire réagir la préfecture via le réseau de veille. La «vigilance rouge» a été décrétée... à midi. Les histogrammes de Vigicrues en témoignent : la cote du drame historique de 1910 était pourtant franchie à 3 heures du matin à Montbouy (Loing), puis à 5 heures du matin à Gy-les-Nonains (Ouanne). Des données confirmées par le technicien rivières Jonathan Le

Bec en conseil municipal le 6 juillet dernier...

Fatalistes, devant la nervosité manifeste des cadres de la fonction publique (plutôt sur la défensive), les élus autour de la table n'ont pas osé enfoncer le clou durant les 50 minutes d'entretien de ce 19 septembre.

Qu'en retenir ? Que beaucoup de communes vont établir leur plan

communal de sauvegarde, voire le réviser, comme le fera Montargis.

« Et si demain les cours d'eau devaient à nouveau menacer ? », a demandé L'Éclaireur à Manuel Valls. « Croyez-moi, l'État et les collectivités territoriales sont conscients qu'il faut agir rapidement ». Pour étayer sa réponse, M. Valls souhaite intégrer des parlementaires à la mission d'expertise bientôt engagée. Sans doute sera-t-elle plus sensible à l'urgence d'un vrai réseau de veille : sa réactivité atténuera les effets d'une catastrophe sur les personnes et leurs biens, tant au sein des entreprises que dans les foyers, maintenant clairement sous l'épée de Damoclès.

JEAN-MARC THIBAUT

(1) Pour asseoir la solennité du rendez-vous, étaient réunis : le directeur général de VNF, les présidents de collectivités locales, responsables de services préfectoraux, les présidents de la Région, du Département du Loiret, le président de la CCI du Loiret, la présidente de l'Union commerciale de Montargis, entre autres.

(2) Juliette Meadel, secrétaire d'État chargée de l'aide aux victimes, était aux côtés du Premier ministre.

De nombreuses aides déjà versées



Manuel Valls s'est offert un bain de foule.

Les aides aux particuliers. Dans le Loiret, 3.679 particuliers ont bénéficié d'une aide directe, pour 1.932.200 € au total à travers le fonds de secours d'extrême urgence abondé par l'État (905.200 €), le Conseil départemental (445.000 €) et le Conseil régional (582.000 €). Dans l'agglomération montargoise, 1.636 personnes ont bénéficié de cette aide d'urgence.

Les aides aux collectivités territoriales. Les premières estimations des dégâts s'élèvent à 7,2 millions d'euros. Des collectivités n'ont pas encore finalisé cette évaluation et la dotation en leur faveur ne sera attribuée qu'une fois le bilan définitif réalisé. La commune de Montargis a évalué les dommages à 1,3 million d'euros. Comme elle, cinq

autres ont demandé à bénéficier du fonds d'aide au relogement d'urgence : Châlette-sur-Loing, Cepoy, Villemandeur, Pannes et Saint-Maurice-sur-Fressard.

Les aides aux entreprises. Dans le Loiret, l'aide exceptionnelle au redémarrage a été accordée à 112 entreprises pour un montant total de 347.300 €. L'aide au titre de l'activité partielle, qui permet de maintenir la rémunération des salariés en dépit de l'impact des inondations, a elle été versée à 198 entreprises pour un montant total de 837.293 €. Sur le territoire de Montargis, cette aide au titre de l'activité partielle a concerné 47 entreprises pour un montant de 217.830 € et l'aide exceptionnelle a été accordée à 56 entreprises (167.500 €).



Le chef du gouvernement, accompagné de Juliette Méadel (à gauche), secrétaire d'État chargée de l'aide aux victimes.



Du haut du pont Saint-Nicolas, le Premier Ministre a pu constater l'avancée des travaux de restauration du canal.

En bref

Le Pressoir du Gâtinais s'invite dans le débat



Au cœur des préoccupations évoquées par Alain Jumeau, président de la CCI du Loiret, les difficultés des entreprises et des commerces ont été illustrées, boulevard Paul-Baudin, par l'interpellation impromptue du gérant du Pressoir du Gâtinais, Philippe Saulet, qui a alerté Manuel Valls de la situation précaire de son entreprise. « Il faut une plus grande implication de la part des assurances », a rappelé le Premier Ministre. « Je vous ai entendu, et assurez-vous que nous serons actifs sur ce sujet. »

Une visite du Petit musée Girodet

Après un petit bain de foule le long de la rue des Lauriers, Manuel Valls a rejoint la rue Dorée pour rejoindre le Petit musée Girodet. Là, Pascale Gardès, responsable de la structure, a mené une visite au pas de charge. Juste le temps pour le Premier ministre de s'enquérir de l'état des œuvres d'art. « L'État ne vous abandonnera pas », a rappelé Manuel Valls. « Le travail entrepris immédiatement par les restaurateurs a permis de sauver de nombreuses œuvres. »

